



1 JUL 2012

NOTE

A

MONSIEUR LE MINISTRE.

**Objet:** ONU - Désarmement/ Négociation d'un traité sur le commerce des armes : Entretien avec le Conseiller politique de l'Ambassade de France à Rabat.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que M. Redouane Houssaini, Chef de la Division des Nations Unies, a reçu, ce jour, à sa demande, Mme Véronique Aulagnon, Conseiller politique de l'Ambassade de France à Rabat, qui a effectué une démarche concernant la Conférence des Nations Unies sur le Traité sur le commerce des armes (New York, 2-27 juillet 2012) et lui a fait part de ce qui suit :

- La négociation en cours a fait apparaître une position majoritaire au sein du groupe arabe qui est hostile à ce que le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) régule le commerce international d'armement, alors que cet aspect constitue un objectif cardinal du TCA pour Paris ;
- La France a effectué des démarches auprès de l'Arabie Saoudite, du Koweït et du Qatar pour les convaincre de rejoindre sa position en faveur du double objectif du TCA (régulation du commerce international des armes et prévention du trafic illicite des armes) ;
- Paris se réjouit de la position équilibrée du Maroc dans cette négociation, et son rôle positif dans la présidence du comité numéro 1 de la Conférence.
- La France encourage le Maroc et la Tunisie à renforcer son plaidoyer au sein du groupe arabe en faveur de cette approche globale.

En réaction, M. Houssaini a souligné les éléments suivants :

- Le Maroc défend le principe de l'adoption d'un Traité sur le Commerce des Armes qui soit fort et concis et qui couvre à la fois la régulation du commerce international d'armes que la prévention du trafic illicite. A cet égard, le Maroc soutient également le Document de la Présidence comme base de négociation ;
- Le processus est encore à ses débuts avec la phase de collecte des positions de tous les pays, étant précisé que la phase la plus difficile devrait commencer la semaine prochaine ;
- Le Maroc est en faveur d'une position de principe du groupe arabe sur le TCA, eu égard aux divergences entre certains pays arabes qui cherchent à minimiser la portée du futur instrument juridique.

Le contenu de cette démarche a été porté à la connaissance de notre Mission Permanente à New York.

Pour le Directeur des Nations Unies  
et des Organisations Internationales

*Hauts Considérations*

Directeur de la Coopération  
et des Affaires